

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18/02/2025

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard CHATEAUGIRON.

**Etaient présents :**

M. BOUQUET Jean-Luc M. BOUQUET Pascal, M. CARPENTIER Thierry, M. CHATEAUGIRON Bernard, M. DERAÏN Jean-Michel, Mme DILLENSEGER Nadine, M. GOURBIL Laurent, Mme HEBERT Dominique, Mme HEGUI Nadine, Mme JOLLY Monique, Mme POITEVIN Maryline, Mme TRAIN Éliane,

Date de convocation  
12/02/2025

Date d'affichage  
12/02/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

19/02/2025

**Procurat**(s) : Mme BERTONNIER Véronique donne pouvoir à M. CHATEAUGIRON Bernard.

**Etai(ent) absent(s)** : M. KURZAWA Thibaut, M. COVELA Benoit.

**Etai(ent) excusé(s)** : Mme BERTONNIER Véronique.

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme HEGUI Nadine

**Numéro interne de l'acte** : DEL2025FEV006

**Objet : Fixation des nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'au vu de l'inflation actuelle et de la répercussion budgétaire sur la commune de Varzay concernant le gaz, l'électricité ainsi que l'entretien de la salle des fêtes de Varzay, Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs selon le tableau suivant :

	Location : tarifs été du 1er mai au 30 septembre			Location : tarifs hiver du 1er octobre au 30 avril		
	Famille VARZAY	Famille extérieure	Association extérieure	Famille VARZAY	Famille extérieure	Association extérieure
Jour semaine en	60,00 €	85,00 €	100,00 €	90,00 €	120,00 €	125,00 €
Week-end complet (2 jours) & jours fériés	190,00 €	380,00 €	190,00 €	250,00 €	450,00 €	250,00 €
<i>Gratuité pour les associations communales en semaine &amp; trois week-ends par an</i>						

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **D'approuver les nouveaux tarifs (été/hiver) de la salle des fêtes applicables à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025,**
- **D'autoriser le Maire à signer tous les documents et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.**



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

★ Pour extrait certifié conforme

Fait à VARZAY, le 19 février 2025

Le Maire,